

Conditions et parcours de sélection aux Championnats du Monde Pomsé 2018

Le calendrier international de la W.T, prévoit l'organisation des **11^{ème} Championnats du Monde Pomsé** du 15 au 18 Novembre 2018 à Taïwan (*Chine Taipei*).

Dans cette optique la F.F.T.D.A, détermine les conditions de sélection ci-dessous pour la constitution de l'Equipe de France.

Les critères de sélection sont :

A/ Conditions de sélection – Catégories individuelles

Les athlètes sont sélectionnables sur la base des critères suivants :

- Avoir la nationalité française
- Etre médaillé (1^{er} / 2^{ème} / 3^{ème}) des championnats de France Pomsé individuel(le) 2018.
- Ou être médaillé(e) des championnats d'Europe 2017 (*catégories individuelles*)
- Ou être 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} d'un Open W.T.E 2018 « class A » précédent le championnat de France Pomsé individuel(le) 2018.

Sur la base de ces conditions, le D.T.N après avis de la commission de sélection, déterminera les catégories d'âges ouvertes à la présélection aux championnats du Monde 2018.

B/ Conditions de sélection – Catégories « Equipe » & « Paire »

Après avis du comité de sélection, le D.T.N déterminera les catégories « équipes » ou « paires » qui pourraient être présélectionnées pour les championnats du Monde 2018.

Ces collectifs seront composés des athlètes présélectionnés en catégories individuelles, remplissant les conditions imposées par les épreuves « équipes ou « paires ».

La constitution des « équipes » ou « paires » sera proposée par le comité de sélection sur la base des critères « techniques » et « physiques » de chaque athlète.

C/ Parcours de sélection

La commission de sélection étudiera au cas par cas chaque athlète sélectionnable sur la base du parcours :

- Open international classé A de Lille 2018 (20 et 21 janvier – Lille)
- Open labellisé de La Rochelle 2018 (22 avril - La Rochelle)
- Open de Belgique 2018 (17 mars - Lommel) (Catégories –40 à -60 ans)
- Open d'Autriche 2018 (02 juin - Viennes) (Catégorie cadets à -30ans)
- Participation aux stages du « groupe France » de présélections (Juillet & Septembre 2018)

- Une attention toute particulière sera donnée aux résultats internationaux du parcours en tenant compte de la valeur des adversaires rencontrés.

D/ Commission de sélection :

La commission de sélection se réunira avant les championnats du Monde 2018 en présence :

- De l'Elu membre du comité directeur chargé du Haut niveau
- Du DTN et/ou DTNA

Fédération Française de Taekwondo et disciplines associées

- Du chargé de projet Equipe de France & Pousmé de compétition et du Manager de l'Equipe de France
- Des entraîneurs nationaux
- En plus des strictes performances sportives, la commission de sélection, pourra tenir compte d'éléments propres à chacun (*état de forme, motivation, comportement, capacité à intégrer un collectif ...*) pour sélectionner ou non un athlète.

La commission de sélection déterminera les catégories concernées par les championnats du Monde 2018.

Le DTN rendra la sélection officielle à l'issue du dernier stage de présélection (*Septembre 2018*).

Patrick ROSSO

Directeur Technique National